



LE BEAU LIEU

Bulletin d'informations municipales

OCTOBRE 1982

ELECTIONS EN NOVEMBRE

Comme tout le monde le sait, à chaque automne il y a renouvellement du mandat de la moitié des membres du conseil municipal. La mise en candidature se fera dimanche le 24 octobre, entre 12.00 heures et 14.00 heures. Cette année, messieurs François Grête et Pierre Deschamps ne demandent pas le renouvellement de leur mandat, tandis que madame Nicole C. Dubé en sollicite un nouveau. Mais déjà deux nouveaux volontaires se sont proposés pour occuper les postes vacants. Si par obligation nous devons déclencher des élections, il y aura une journée de vote par anticipation dimanche le 1^{er} novembre de 14 heures à 22 heures. Dimanche le 7 novembre sera la journée des élections de 8 heures à 18 heures.

BANQUE DE GARDIENS GARDIENNES

Une nouveauté pour le "Beaulieu". Nous avons pensé mettre sur pied une banque de gardiens et gardiennes. Tous ceux et celles qui sont intéressés à ce que leur nom soit publié dans le prochain "Beaulieu", peuvent communiquer avec Nicole Gingras 828-2321 avant le 7 novembre. Une vérification de la disponibilité de chacun des noms sera faite à tous les 6 mois.

DECHETS

A compter du 1^{er} novembre, la cueillette des ordures ménagères ne se fera qu'une fois la semaine soit le mardi.

COMMISSION D'URBANISME DE LA MUNICIPALITE DE SAINTE-PETRONILLE

Votre conseil municipal a entériné les nominations suivantes à sa réunion régulière du 7 septembre 1982 soit:

Président: Monsieur Jean-Marc Drapeau
Vice-Président: Monsieur Pierre Boré
Secrétaire: Madame Louise L'Heureux
Membres: Monsieur Jean Asselin
Madame Nicole C. Dubé, conseillère
Monsieur Philippe Gagné
Monsieur Clément Lamontagne
Monsieur Harold Noel
Monsieur Luc Pelletier, conseiller
Monsieur Mario Roy

Félicitations et bonne chance à tous les nouveaux membres de cette commission.

N.B. Les réunions de cette commission auront lieu le troisième (3 ième) jeudi de chaque mois à 19.30 heures au Centre Municipal de Sainte-Pétronille.

PERMIS DE CONSTRUCTION

Sur le territoire de la municipalité de Sainte-Pétronille, quiconque désire édifier, reconstruire, agrandir, modifier, réparer, démolir ou déplacer une construction, doit au préalable obtenir un "permis de construction".

Référence: Article 1.5.2. du Règlement de zonage de Sainte-Pétronille, I.O.

N.B. Pour toute information additionnelle, veuillez communiquer avec le secrétaire de la municipalité le mardi et jeudi de chaque semaine de 19.00 heures à 22.00 heures, au numéro 828-2270

Merci à l'avance pour votre très grande collaboration.

ABRIS TEMPORAIRES

C'est à partir du 15 octobre que la pose des abris temporaires est autorisée. Ils doivent être installés à 1.5 mètres (5 pieds) ou plus à l'intérieur de vos limites de terrain.

ANNONCE

C'est tout en couleurs que le 3 novembre prochain, en la salle de bal du Château Frontenac, que Violette Goulet et Elizabeth Paquet vous présenteront leur plus récente collection de vêtement de Batik et de tissage. C'est avec enthousiasme et des créations plein les bras qu'elles vous y attendent.

Billets en vente chez Violette Goulet 828-9245 au prix de 8.00

LE TERRAIN DE BALLE MOLLE A SERVI

Depuis le temps qu'on en parlait, le terrain de balle-molle a été inauguré dans toute sa splendeur, à l'occasion de la fête de la St-Jean. Au cours de l'été, nous avons été en mesure de constater que nous n'avons pas fait un investissement inutile. En effet, la réponse de la population à l'invitation qui lui était faite d'aller "jouer dehors" a été tout à fait "enthousiasmante".

En plus d'une utilisation prévue par un horaire très chargé, nous avons eu l'honneur de recevoir, à deux reprises, les équipes de la ligue intermunicipale tant chez les hommes que chez les filles. S'ajoutant aux quelque 200 joueurs qui utilisaient le terrain à l'intérieur des clôtures, nous avons été entièrement heureux de recevoir un nombre impressionnant de spectateurs à chacune des parties. Ces gens nous ont permis de constater que nous avons fait un très bon investissement en construisant des estrades.

Si les activités sur le terrain de balle ont pu se dérouler tout au long de l'été sans anicroches, c'est grâce au dévouement d'une foule de bénévoles qui ont bien voulu donner un coup de main. Nous voulons profiter de l'occasion pour remercier de façon spéciale, les capitaines des équipes et tous ceux qui ont donné de leur temps pour faire jouer les plus petits.

Nous ne pouvons parler du terrain de balle sans parler de l'excellent travail effectué par Jean Petit tout au long de l'été. Sa présence permanente sur le terrain a certainement été l'élément le plus important dans le succès remporté pour toutes les activités.

Nous voulons féliciter l'équipe de Danny Dionne qui a remporté le championnat de la saison régulière et l'équipe de Richard Lebel qui a gagné les éliminatoires. Nous espérons que vous avez passé une agréable saison au terrain de balle et nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine.

Le comité des Loisirs.

LES INCENDIES

Chaque année, on déplore à Sainte-Pétronille, des incendies qui sans être tragiques jusqu'à maintenant, causent des dommages importants.

Ces incendies sont dues à deux causes principales: les feux de cheminée et les feux de broussaille.

Pour prévenir ces incendies, nous avons adopté des règlements que nous vous rappelons, à savoir:

- 1- Vous avez jusqu'au 30 novembre pour régulariser votre situation face à l'installation de détecteurs de fumée et au ramonage de votre ou vos cheminées. Après cette date, un représentant de la municipalité passera chez-vous pour en faire la vérification et les contrevenants seront passible d'une amande n'excédant pas \$300.00 et les frais.
- 2- Le règlement numéro/3/ concernant les feux sur le territoire de Sainte-Pétronille défend d'allumer et/ou d'entretenir un feu en plein-air, à moins que ce feu ne soit fait dans un foyer ou une cheminée ou dans un poêle en métal communiquant avec une cheminée ou autre appareil spécifiquement aménagé à cette fin. Quiconque pour des raisons spéciales veut allumer et/ou entretenir un feu contrairement à ces dispositions, doit en obtenir une permission écrite préalable du chef de pompier de la municipalité, ladite permission ne valant que pour la période spécifiée. Quiconque contrevient aux dispositions du présent règlement, est passible d'une amande n'excédant pas 100.00 dollars.

BIBLIOTHEQUE

Pour améliorer l'efficacité de son service, la bibliothèque municipale procède présentement à la réinscription de ses membres. Un nouveau numéro vous sera attribué lors de votre prochain emprunt de livre. Cette réinscription cause un peu de lenteur lors du prêt, mais ce n'est que temporaire et pour mieux vous servir. La bibliothèque s'implique aussi auprès de vos jeunes, le 12 octobre avec la collaboration de l'école St-Pierre, nous avons organisé une rencontre littéraire avec Madeleine Gaudreault Labrecque écrivain pour jeunes. Mme Labrecque est venue rencontrer un groupe de jeunes préparés et ayant lu ses livres, pour échanger librement sur son travail d'écrivain et sur l'intrigue de ses aventures. Nous souhaitons ainsi faire découvrir à nos jeunes toutes les facettes du livre et de son écrivain.

BIBLIOTHEQUE (suite)

Le 9 novembre prochain, la bibliothèque aura le plaisir de vous présenter dans son local, une exposition gouvernementale sur la région de la Côte de Beaupré. Cette très belle exposition photographique sera dans nos murs pour 1 mois. Venez admirer le développement de cette belle région que nous habitons et que nous aimons.

A F E A S

A F E A S

A F E A S

A F E A S

A l'Aféas en 82-83: S'unir pour progresser est le thème.

Sujet d'étude: La femme au foyer.

Que vous soyez femme au foyer à temps partiel ou à temps plein, que vous travailliez à l'extérieur, que vous viviez des situations semblables dans votre rôle de femme, d'épouse, de mère et de ménagère, vous aurez l'occasion cette année, d'échanger, de réfléchir sur vos conditions de vie et de proposer des modifications pour améliorer votre situation. Toute l'année sera consacrée à l'étude de la situation des femmes au foyer, mais chaque mois, à partir des données de l'enquête, vous en découvrirez un volet différent. Tu seras la bienvenue à une première réunion au moins d'octobre à la salle municipale de Ste-Famille. Pour en savoir l'heure et la date, communiquez à 828-2196.

Danse aérobique: Voulez-vous vivre une nouvelle forme de conditionnement physique avec support musical en vue d'améliorer votre système de transport d'oxygène? L'Aféas de l'Ile d'Orléans offrira à compter du mercredi le 20 octobre 82, des cours de danse aérobique au sous-sol de l'église St-Pierre de 19.30 heures à 20.30 heures. Ces cours sont d'une durée de 9 semaines. Pour information et inscription: 828-2196

Françoise Gagnon A F E A S

Un coin de notre Île



Sainte-Pétronille, Î.O.

"La Corporation des pilotes pour le Hâvre de Québec" a été créée en 1860. Les pilotes desservait le bas du fleuve dans la partie comprise entre Québec et Pointe au Père, près de Rimouski. Ce sont eux qui conduisaient les navires étrangers dans cette portion du fleuve.

La période de navigation ne durait que quelques mois, soit du milieu d'avril à la fin du mois de novembre. Dès le début d'avril les pilotes se rendaient à Québec pour se préparer à l'ouverture de la navigation, et gréer les goélettes qui les amèneront dans la zone de Pointe au Père.

En 1890, sur 155 pilotes, 126 venaient de la région comprise entre Berthier et Québec. De ce nombre, 51 étaient de Saint-Jean et de Saint-Laurent, et 7 habitaient à Sainte-Pétronille de Beaulieu, I.O.

Nous avons montré dans le dernier bulletin, la maison d'un de ces pilotes soit celle de monsieur Napoléon Rioux. Ce mois-ci nous présentons la résidence secondaire dite d'été, érigée sur le même terrain mais localisée à l'arrière de la précédente. Son adresse civique est toutefois le 188, Chemin du Bout de l'île (Chemin Royal). Elle est à toit mansard à deux versants avec brisis, datant probablement du début des années 1900.

L'été, la famille Rioux emménageait dans cette dernière, afin de louer la résidence principale à des gens de la ville pour la saison estivale. C'est ainsi que de 1910 à 1922, la maison principale du 186 Chemin du Bout de l'île était habitée par la famille de monsieur Cyprien L. Fiset, avocat. Durant les années 1916 à 1922, le prix de la location était de 125 \$ pour la saison d'été.

Comme le mentionnait un journaliste le 25 juillet 1898 : "C'est le grand nombre de touristes qui visitent l'île et les québécois qui y viennent en villégiature tous les étés, qui ont donné à Sainte-Pétronille l'importance qu'elle a aujourd'hui en construisant de jolis cottages, et en les entourant d'élégantes palissades, et de jardins couverts de fleurs, de fruits et de verdure, et l'argent qu'ils laissent aux habitants pour l'achat de leurs produits agricoles et pour l'église paroissiale".

La présence des villégiateurs dans notre paroisse se fera sentir à partir du milieu du 19^e siècle, et bientôt les familles étrangères viendront durant la saison estivale, faire augmenter du double les familles résidentes à l'année à Sainte-Pétronille de Beaulieu.

